

Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2025-029-0001 du 29 janvier 2025

03 février 2025

Égalité Fraternité Usages généraux : arrosage des espaces verts, potagers et stades, usage des piscines, forages, etc. Opoul Périllos Niveau de gestion de la sécheresse Niveau de restriction le plus élevé par commune Maury Tautavel Espira de l'Agly Crise Alerte renforcée Rivesaltes Alerte Vigilance Thuès Entre Valls

Production: Unité Connaissance des Territoires

Données : Service Eau et Risques